



# DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N°2022/4

Séance publique du 17 Février 2022

L'an deux mille vingt-deux, le dix-sept février à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Hilaire-de-Clisson dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Denis THIBAUD, Maire.

Nombre de conseillers :

En exercice : 18  
Présents : 16  
Absents : 2  
Pouvoirs : 2  
Votants : 18

Date d'envoi et  
d'affichage de la  
convocation : 10/02/2022

**Présents** : MM. Denis THIBAUD, Romain RICHARD, Laetitia BORTOT, Asuman GUNEY, Samuel PITEL, Dominique VALTON, Josiane BOSCHE, Catherine TAILLEE-PERRAUD, Olivier ALBERTEAU, Régis HAMY, Judith LE STER SCHWARZBARD, Sylvaine ALBERT, Silvère REMIGEREAU, Michaël HERVOUET, Sophie RIDEAU, Guillaume POIRON.

**Absents** : Nathalie VOLPATO, Fabien MANDIN.

**Pouvoirs** : Nathalie VOLPATO à Romain RICHARD et Fabien MANDIN à Mickaël HERVOUET.

**Secrétaire de séance** : Dominique VALTON

## DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2022

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que le débat d'orientation budgétaire n'est pas obligatoire pour les Communes de moins de 3500 habitants.

Monsieur le Maire présente les orientations budgétaires pour l'année 2022 et explique la situation financière de la Commune.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

**PREND ACTE** de la tenue du débat d'orientations budgétaires relatif à l'exercice 2022.

“ Pour extrait certifié conforme au registre “

Le Maire,  
Denis THIBAUD



Accusé de réception en préfecture  
044-214401655-20220217-DE-2022-4-DE  
Date de télétransmission : 28/02/2022  
Date de réception préfecture : 28/02/2022